

FOCUS INS N° 3 : Partage et diffusion des données de santé via l'INS

Rapport Questions et réponses :

Question posée	Réponse donnée
Bonjour, est-ce que le "matricule INS" inclut toujours la clé ?	Le matricule INS est constitué de 15 caractères. Il est composé du NIR ou NIA (13 chiffres) suivi d'une clef de contrôle sur 2 chiffres.
Le datamatrix doit-il figurer sur les étiquettes patient ?	Il n'y a pas d'obligation
Bonjour, qu'en est-il pour des systèmes de type PACS to PACS ? Merci.	Il existe ces documents pour les PACS to PACS : il est assez technique, mais le paragraphe 5. PROFIL IMPORT RECONCILIATION WORKFLOW : IRWF.B détaille l'import d'une image DICOM dans le cas d'une INS qualifiée
Faut-il récupérer obligatoirement l'identité quand l'identité est provisoire	Cf FOCUS 2. Il y a deux étapes pour qualifier une identité : valider l'identité, et récupérer l'INS.
le datamatrix n'est présent que pour une identité qualifiée ?	Oui, seul le statut IDENTITE QUALIFIEE permet de partager les données de santé via l'INS. Cela signifie que l'INS (et donc le datamatrix) ne sera indiqué sur les documents que dans le cas d'une identité qualifiée. Dans les autres cas, seuls les traits stricts seront transmis.
Existe il un modèle de clause de confiance ?	https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_url=782909457CGIDY1RYBDhWO1QyC2VVdVRqXmMFJARtVj0APVAXCDtVb1RoA2BVOQc8
qu'est ce qu'un domaine d'identification ?	Un domaine d'identification regroupe au sein d'une organisation de santé toutes les applications utilisant le même identifiant pour désigner un patient
lorsqu'il y a une incohérence entre la CNI et les données INS, qui doit déclarer à l'INSEE?	Cf FOCUS 2. Cette procédure est à effectuer par le patient ou son accompagnant.
Bonjour, ce signalement doit-il être interne ou externe ?	En interne dans un 1er temps. Il faut aussi alerter tous les établissements qui sont concernés par l'erreur
Bonjour, Que signifie et à quoi sert la mention "INS non signé", SVP ?	Il existe des QR code signés qui sont chiffrés à l'aide d'une clé privée, et dont la validité est contrôlable par les acteurs disposant de la clé publique. Ce n'est pas le cas pour le datamatrix. C'est le sens de cette mention.

Pour le paramétrage des documents, on nous dit que le DataMatrix doit faire 3 cm de côté : est-ce sa taille est définie réglementairement ?	Dans la spécification https://industriels.esante.gouv.fr/sites/default/files/media/document/ANS_DataMatrix_INS_v2.2.pdf , il y a des dimensions minimales (cf. 4.2. Dimension). Cela permet d'être nettement en dessous des 3 cm dont vous parlez.
Quels sont les moyens d'échange pour nos patients sans INS (non assurés sociaux) ou les patients pour lesquels nous n'avons pas pu qualifier l'identité (discordance de donnée, pièce d'identité non présentée)?	Les données de santé peuvent être échangées, mais sans diffuser l'INS. Par contre, il sera bientôt impossible de publier dans le DMP, et il sera impossible d'utiliser sa messagerie sécurisée de santé.
D'où proviennent les informations récupérées du téléservice INSI ?	CF FOCUS 1 Il y aura également une présentation le 2 décembre à 14h30 sur la "Vulgarisation du fonctionnement du téléservice INSi" dans le cadre de la journée d'identitovigilance régionale. Diffusée en direct sur https://www.youtube.com/watch?v=xhpzJ1boUjQ
comment avoir accès aux 2 téléservices (récupération et validation)	L'implémentation de l'appel aux deux téléservices est obligatoire pour tous les logiciels qui veulent faire appel au téléservice. L'utilisation de l'un ou l'autre est invisible par les utilisateurs.
Comment faire pour récupérer les INS des patients avec un code INSEE 99	CF FOCUS 2 Le fonctionnement est identique aux usagers nés en France, mais effectivement il y a plus souvent des discordances et des difficultés à saisir les bons traits stricts. Il y a également un atelier pratique lors de la journée du 2 décembre : https://www.youtube.com/watch?v=xhpzJ1boUjQ à 15h